

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Pissonnière, 10
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 5 Mai 1874.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 1^{er} Mai, a autorisé M. le Marquis d'Assereto et Seravalle, Consul de la Principauté à Valence (Espagne) à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre du Nichan Istikar qui lui a été conférée par S. A. le Bey de Tunis.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince a reçu, jeudi dernier, M. Baragnon, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur de France, et M. le Marquis de Villeneuve-Bargemon, Préfet des Alpes-Maritimes.

S. A. S. le Prince Héritaire en allant à Livourne à bord du yacht *L'Hirondelle*, s'est arrêté à la Spezia.

L'amiral Commandant en chef a fait à S. A. S. les honneurs de la ville et de l'arsenal avec la plus grande courtoisie, et a mis à Sa disposition un de ses aides-de-camp.

Une chaloupe à vapeur a été spécialement affectée au service du Prince pendant Son séjour à la Spezia.

M. Gavini, ancien Préfet des Alpes-Maritimes, et député à l'Assemblée Nationale, est arrivé à Monaco vendredi 1^{er} mai et s'est rendu immédiatement au Palais.

La Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice a présenté au Prince, en témoignage de sa reconnaissance pour les nombreuses marques d'intérêt que lui a accordées S. A. S., le rapport du Jury du Concours Régional relatif à l'exposition des plantes rares provenant des serres et des jardins du Palais.

M. Rousset, Sous-Inspecteur des Forêts, Secrétaire de la Société, a eu l'honneur, mardi dernier, de remettre, en audience particulière, ce gracieux souvenir au Prince, qui, très-touché de cette délicate attention, l'a chargé d'être auprès de ses honorables collègues l'interprète de ses remerciements et de ses sentiments de haute sympathie.

Cet extrait du rapport du Jury, dont nous donnons plus bas les termes, a été tiré à part, et à un seul exemplaire; il est renfermé dans une de ces élégantes et riches reliures en bois qui sont une des spécialités de l'industrie Niçoise :

LA SOCIÉTÉ d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation DE NICE ET DES ALPES-MARITIMES

à
SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSIEUR

LE PRINCE DE MONACO

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE.

Extrait de la liste des Prix

HORS CONCOURS.

MÉDAILLE D'OR

(GRAND MODULE)

Accordée par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,

sur la demande du Jury,

à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSIEUR LE PRINCE DE MONACO

pour

LES MAGNIFIQUES PLANTES DE SERRE & D'ORNEMENT

exposées au Concours Régional de Nice.

Produits Horticoles.

Les produits exposés par la Société d'Agriculture de Nice étaient réunis dans une déclaration collective, inscrite sous les numéros 220, 221 et 223; ils méritent par leur importance, d'être examinés en détail.

Citons en première ligne les plantes exotiques que S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco, sur la demande de la Société d'Agriculture de Nice, dont il est d'ailleurs un des protecteurs et donateurs, a bien voulu permettre au directeur de ses jardins de présenter à l'exposition de cette Société, pour en rehausser l'éclat. Ces plantes tropicales exceptionnelles présentent un spécimen des cultures en serre chaude, que des serres princières peuvent seules offrir, et sous le climat privilégié de Monaco, telles sont : un *Beschorneria argyrophylla* avec sa hampe fleurie, exemplaire peut-être unique en Europe; des *Pandanus Javanica*, *elegantissima* et *Vandermerschii* très-rares; un *Pandanus utilis* remarquable par son développement,

et qu'à cause de sa taille on avait été obligé de mettre au rond point central, où il avait pour pendant un *Latania Borbonica* gigantesque. Mentionnons encore une réunion de *Croton* dont les variétés *Undulatum* et *Veitchii* sont très-rares, les *Sansevieria Japonica*, ainsi qu'un *Cocos plumosa* des plus beaux.

Cette réunion de plantes de choix est non-seulement remarquable par la rareté de chaque sujet, mais encore elle forme, par leurs dimensions et la vigueur de leur végétation, un assemblage probablement unique en Europe, et qu'une munificence et une bienveillance vraiment royales pouvaient seules offrir au public.

Le Jury ne peut en sollicitant un témoignage de reconnaissance de la part de la France, qu'y joindre tous ses sentiments d'admiration pour les plantes exposées, et, en remerciant la Société d'Agriculture de Nice, dont l'intervention a procuré cette exposition hors ligne, adresser ses félicitations à M. Keller, directeur des jardins de Monseigneur le Prince de Monaco, pour la bonne tenue de ses plantes.

Le Secrétaire du Jury de la 3^{ème} Division,

Signé: ANTONIN ROUSSET.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Les jardins de Monseigneur le Prince de Monaco, resserrés entre les anciens murs et les constructions du Palais, paraissent beaucoup moins étendus qu'ils ne le sont en réalité à cause de leurs dispositions parfaites et des accidents de terrain dont on a su heureusement profiter pour augmenter la variété des aspects.

Leur exposition naturelle, que les constructions ultérieures ont encore améliorée, est admirable. Les serres chauffées sont construites au coin le plus abrité de ces jardins et on comprend facilement comment on peut obtenir des merveilles de végétation, lorsqu'à une situation abritée, jouissant d'une température privilégiée, et d'une lumière éblouissante, viennent se joindre la chaleur et l'humidité artificielles des serres chaudes.

Etablis sur les assises des anciens murs, les terrains étagés présentent partout des abris et des expositions variées pour les plantes les plus remarquables; des pelouses, des gazons, des allées ombragées offrent tour à tour aux yeux, leurs aspects les plus divers et les plus gracieux. Presque au sommet d'un donjon, d'où la vue embrasse un horizon admirable, se trouve une grotte en rocaille que l'on apprécie d'autant plus qu'en s'y mettant à l'abri des rayons brûlants et éblouissants d'un soleil tropical, on est heureux de prendre un instant de repos dans une atmosphère fraîche et parfumée, où des touffes de pariétaires, de fougères ne laissent pénétrer qu'une fraîche lumière, à travers les feuilles élégamment découpées.

En résumé on peut dire que le jardin du Palais de

Monaco est en tout digne de cette splendide demeure, si remarquable par ses admirables fresques, ses dispositions intérieures et la richesse de ses salons princiers.

Faisant droit à la demande exceptionnelle, mais si bien motivée du jury, et quoique la Principauté de Monaco ne soit pas une terre française, M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce a accordé, hors concours, une médaille d'or, grand module, à S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco pour ses magnifiques plantes de serre et d'ornement, exposées au concours régional de Nice.

La Société d'agriculture de Nice voulant, à son tour, reconnaître et récompenser le mérite de cette exposition de plantes exotiques, a décerné à M. Keller, directeur du jardin du Prince de Monaco, une médaille d'or et un diplôme d'honneur.

L'annuaire de la ville de Cette qui vient d'être publié, constate qu'en 1873 le commerce par mer entre cette ville et la Principauté a été assez actif.

Il y a eu à l'importation 4,291 quintaux métriques de marchandises diverses et 600 tonneaux de vins et spiritueux à l'exportation.

Ce trafic a employé 12 navires montés par 62 hommes d'équipage.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'avril est de 17,688.

Avant que le temps ne fut rafraîchi par la pluie, comme il l'a été dimanche dernier, nous avons éprouvé des chaleurs précoces et intenses. Cette ascension du thermomètre en avril, a été occasionnée, dit un journal, par une oscillation de la terre.

Il en avait été de même au mois de mars dernier. Seulement l'oscillation du mois de mars avait refroidi la température, tandis que celle du mois d'avril a eu un effet tout contraire. Cela s'explique par les conditions météorologiques que rencontre l'oscillation; elle peut, selon les conditions, amener le froid ou le chaud.

Nous apprenons que Sa Majesté le Roi de Wurtemberg vient de conférer la médaille d'or spéciale pour les lettres, sciences et arts, à M. Félicien Bagerman, éditeur à Anvers.

Nos lecteurs se rappellent, sans nul doute, que nous avons, à diverses reprises, reproduit dans le *Journal de Monaco*, des articles signés de ce nom, articles ayant trait à notre pays, à son délicieux climat et à la personne du Prince Charles III.

Nous voici au commencement de Mai, et, par suite, le célèbre prophète Nick, de Périgieux, éprouve le besoin, marchant sur les traces de feu Mathieu, (de la Drôme) d'annoncer *urbi et orbi* le temps qu'il fera durant ce mois-ci. Seulement, après avoir pris connaissance de cette prose prophétique, on est aussi instruit que si on ne l'avait jamais lue.

Exemple: « La déclinaison boréale ascendante des astres s'élevant graduellement, les courants se rapprocheront de notre zone; par suite, le mois de mai sera plus accidenté que le mois d'avril. »

Que peut bien signifier *un mois accidenté*. C'est le cas de répéter la phrase fameuse de la comédie: *je me le demande!*

Et plus loin: « Temps variable, orageux, plutôt humide que sec... Quelques éclaircies entre les époques critiques. etc. »

Il est certain que si le temps doit être orageux, il

sera plutôt *humide* que *sec*. M. de la Palisse n'eût pas mieux dit. Quant aux *éclaircies entre les époques critiques*, c'est une énigme.

Mais le sublime du genre est la conclusion: « Vers le 2, syzgie; 6, lunestice austral; 9, quadrature; 12, équilune ascendant; 15, périgée; puis enfin une foule de conjonctions de Mercure, de Mars, de Vénus, de Jupiter, (tous les dieux de la fable). » De l'algèbre véritable, en un mot, pour quiconque n'a pas suivi préalablement un cours d'astronomie.

Il serait pourtant si naturel de dire: tel jour, il pleuvra, tel autre, il ventera, etc. Oui, mais ce serait trop simple, et il serait surtout beaucoup trop facile de juger si la prédiction s'est exactement accomplie. Il est donc beaucoup plus prudent d'être incompréhensible ou tout au moins de parler par hyperboles ou par sous-entendus.

Nous sommes convaincu que les Nick d'aujourd'hui doivent, quand il se rencontrent, ne pas pouvoir se regarder sans rire, comme les augures de l'antiquité.

Un nouveau café qui prendra le titre de *Café de la Méditerranée*, s'ouvrira, samedi prochain, sur le quai de la Condamine. Cet établissement offrira aux étrangers tout le confort et le luxe désirables.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

San Remo. — S. A. R. la grande Duchesse de Bade est arrivée dans notre ville jeudi dernier, et est descendue à l'Hôtel Bellevue.

Menton. — Des coups de feu ont été échangés, dans la nuit du 28 au 29 avril, entre des douaniers et des contrebandiers. L'un de ces derniers, a été arrêté, et il y a eu un des agents du fisc blessé dans la lutte.

— Dimanche dernier, la ville de Menton était en liesse. Des drapeaux tricolores pendaient aux fenêtres, des arcs de verdure se dressaient aux abords de la place Honorine, au milieu de laquelle s'élevait une magnifique estrade d'honneur.

Toutes ces manifestations de la joie publique avaient pour but de fêter le récent succès obtenu par la musique locale, au Concours des 18 et 19 avril.

Vers quatre heures, l'heureux corps d'exécutants a fait entendre, sur l'estrade, ses morceaux les plus choisis, au milieu d'un concours empressé d'auditeurs; puis la musique s'est rendue à l'Hôtel-de-Ville où l'attendait la commission d'organisation. On est en suite allé chez le président, M. Médecin, maire de Menton, déposer la bannière d'honneur décernée aux musiciens, par la ville de Nice.

Villefranche. — L'escadre américaine de la Méditerranée est attendue prochainement sur notre rade où elle séjournera, assure-t-on, très longtemps. La flotte française lui succédera dans le courant du mois d'août.

Toulon. — L'escadre d'évolutions commandée par M. le vice amiral Touchard a appareillé, en partie, jeudi.

L'Amiral est parti avec les navires cuirassés l'*Océan*, commandant Morin, sur lequel flotte son pavillon; l'*Alma*, commandant Scheverer, la *Jeanne-d'Arc*, commandant Martin, la *Reine-Blanche* commandant Galiber et l'avisos à vapeur de 1^{re} classe le *Forfait* commandé par M. Devarenne, capitaine de frégate.

La frégate cuirassée la *Savoie*, contre amiral de Surveillance, commandant Courbet, et la corvette cuirassée la *Thétis*, commandant Conrad, n'ayant pas encore terminé les réparations de leurs machines, se mettront en route le 5 mai pour aller rallier l'escadre sur rade d'Ajaccio.

— Le transport à vapeur la *Sarthe*, en mission temporaire en Algérie, rentrera à Toulon du 10 au 15 mai, pour se préparer à faire le courrier de Cochinchine du 20 juillet prochain. Ce navire serait remplacé sur les côtes d'Afrique par la *Cérès*, et on utilisera la *Calvados*, attendu à Brest, pour faire la prochaine campagne de ravitaillement au Sénégal, Cayenne et les Antilles.

Marseille. — Un comité composé de membres

de diverses sociétés littéraires du Midi, dit la *Gazette du Midi*, vient de se constituer en vue de préparer et d'organiser la célébration du cinquantième centenaire de Pétrarque, qui mourut, comme l'on sait, le 18 juillet 1374.

Cette fête littéraire aura lieu à la fontaine de Vaucluse les samedi 18 et dimanche 19 juillet prochain.

D'illustres écrivains, parmi lesquels les trois poètes qui représentent à l'Académie française le rythme cher à Pétrarque, ont bien voulu prendre cette manifestation éminemment française sous leur haut et bienveillant patronage.

COURRIER DE PARIS

On dansait, mardi, à Paris. C'est incroyable, c'est fou, tout ce que vous voudrez, mais je n'invente pas. Espérons au moins qu'on ne recommencera pas et que nous avons vu « le quadrille de la fin. » Quadrille croisé, d'ailleurs, car on dansait à la fois en deux endroits et un grand nombre des invités de la première fête étaient aussi de la seconde. Un mouvement de voitures considérable allait et venait de la rue Laffite au Grand Hôtel et les gardes à cheval postés au coin du boulevard comme aux soirs de bals d'Opéra, n'étaient pas une simple figuration, mais bien un auxiliaire à la circulation devenue indispensable.

Rue Laffite, avait lieu, dans l'ancien hôtel Rothschild, occupant le numéro 15, le bal de l'ambassade ottomane. Au Grand-Hôtel, le bal de bienfaisance de la société anglo-américaine. Ali-Pacha faisait les honneurs du premier; lord Lyons ceux du second. Le maréchal-président et M^{me} de Mac-Mahon se sont montrés à l'un et à l'autre. Ils faisaient partie des quarante invités de l'ambassade de la Porte au diner qui précédait le bal, en compagnie du duc de Broglie, du prince et de la princesse de Broglie, du duc et de la duchesse Décazes, et de quelques autres ministres et personnages officiels. Dans la soirée, le duc de Nemours s'est fait voir.

Arban dirigeait l'orchestre de la rue Laffite; Desgranges, celui du Grand-Hôtel. Des deux côtés, on dansait avec un entrain stupéfiant par ces temps de chaleur tropicale. Très joli coup d'œil, en somme, et merveilleux défilé de toilettes. Le jardin de l'ambassade ottomane, fort ingénieusement décoré et illuminé, rappelait une des dispositions de la fête donnée à l'Elysée, l'année dernière, en l'honneur de ce voyageur bizarre et endiamanté qui s'appelait le Schah.

On parle, tous les jours, un peu dans tous les mondes, de la pente glissante sur laquelle le mauvais goût d'un certain public et la faiblesse de quelques auteurs ont engagé notre théâtre. Il n'est que trop vrai que nous donnons beaucoup au plaisir des yeux et peu, le plus souvent, à la satisfaction de l'esprit et surtout de sentiments plus élevés et émanant du cœur. Sans faire de la critique pudibonde et sans jeter aux pièces du jour le mouchoir de *Tartufe*, qui d'ailleurs serait un voile insuffisant, il est permis de déplorer l'abus du grivois qui est le fondement principal de presque toutes nos dernières opérettes et, si l'on veut entrer dans des théâtres d'un genre plus élevé, on est forcé de confesser que la morale y est traitée, tout autant que sur les scènes inférieures, par dessous la jambe. Comment porter remède à cette corruption tous les jours croissante de ce qu'on n'ose plus appeler l'art dramatique? Quelques-uns cherchent, et il est à souhaiter qu'ils le trouvent, le moyen de combattre l'influence pernicieuse des polissonneries plus ou moins gaies et des comédies vouées à la glorification de l'adultère. Ceux-là voudraient encourager les directeurs et les auteurs dans le sens d'un théâtre honnête qui justifierait la virile devise de la comédie « *Castigat ridendo mores* » et qui ne croirait pas nécessaire, pour amuser la foule, de flétrir tous les sentiments de l'honneur et du beau. Un groupe littéraire s'est formé en vue de mener cette campagne vertueuse contre les tendances malsaines affichées au théâtre de nos jours, et j'avoue que je m'intéresse aux efforts de ce petit bataillon de moralistes.

Hier, la société exposait, pour ainsi dire, son but par l'organe de l'un des siens, M. Paul Féval, fort habile causeur et homme du métier en même temps, ce qui ne laisse pas que d'ajouter à l'autorité de sa parole. On était venu en assez grand nombre, ma foi,

rue de Grenelle S'-Germain, c'est-à-dire au bout du monde, pour entendre l'orateur et l'applaudir. Son discours résumait fort spirituellement les appréhensions des gens de goût dont je parlais tout à l'heure et laissait voir les espérances permises. Peut-être tout cela finira-t-il par la fondation d'un nouveau théâtre sincèrement honnête et littéraire. C'est le souhait que je forme en me joignant à l'intelligent auditoire qui a souligné de ses bravos la causerie de M. Paul Féval.

Encore un pauvre affamé d'honneurs qui vient d'être victime de son appétit bizarre. Ces sortes d'affaires sont si souvent renouvelées qu'il faut croire que certaines personnes sont atteintes d'une maladie spéciale, la fièvre du ruban.

Un jeune homme de vingt ans est le héros de cette dernière cause célèbre. Il allait se marier, il sortait du collège, et les lettres de lui qu'on a lues à l'audience n'accusent qu'une de ces puériles ambitions qui feraient sourire tout autre qu'un juge. Daniel Blin suppliait un je ne sais quel marquis d'Ogliostro de lui donner une décoration italienne. « Surtout donnez-moi de jolies rosettes ! » lui écrivait-il. En retour, il promettait sur l'honneur à l'Italie « l'appui de sa plume et de son épée. » Le marquis lui avait envoyé une décoration, mais le jeune Blin n'osait pas la porter tous les jours. Il sentait qu'un parchemin est parfois nécessaire. Le parchemin ne vint pas, et le pauvre ambitieux, la preuve n'ayant pas été faite pour son complice, a été condamné, tout seul, à un mois de prison, pour payer ses quelques jours de port illégal de rosette. Hélas ! il ne faut pas croire que ce soit, à Paris, un cas isolé. Je suis convaincu, pour ma part, que, si les recherches de la police étaient dirigées dans ce sens, on trouverait bien des Daniel Blin à la recherche d'un marquis donneur de rosettes. C'est la maladie de la croix.

L'éditeur Charpentier a choisi l'heure de la pousse des feuilles pour rééditer un joli livre de M. Zola : *Les contes à Ninon* qui a été le début de l'auteur dans le monde littéraire. Rarement début ne fut plus heureux, au reste, et succès plus unanime et plus mérité. Les *Contes à Ninon* sont une série de petits récits charmants, courts, vifs, d'une allure très-personnelle et séduisante, et d'une langue belle, harmonieuse et poétique. Je sais peu de volumes d'une plus attrayante lecture.

En même temps que cette réédition, paraissait à la même librairie le premier volume d'une série que je dirai volontiers nécessaire et qui comprendra l'histoire de la littérature contemporaine dans les différents états de l'Europe. Celui qui ouvre la marche est relatif à l'Italie, dont il résume la période littéraire sous le régime unitaire, de 1869 à 1874. Auteur : M. Amédée Roux. C'est une série à suivre.

Troisième nouveauté, enfin : les *Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de la Fontaine*, par M. Ch. Louandre, un lettré auquel nous devons déjà les *Conteurs d'avant*. Il y a là de jolis contes, et bien piquants, et quant à la liberté du récit, je suppose que vous êtes avertis.

L. GUILLET.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à notre prochain numéro une *Promenade au Salon de 1874*, de notre correspondant parisien M. L. Guillet.

FAITS DIVERS.

Une centaine de grandes caisses viennent d'être envoyées au château de Compiègne, où leur contenu, consistant en objets relatifs aux antiquités du Cambodge, doit former la base d'un nouveau musée, dit *musée Khmer*.

L'art Khmer, encore inconnu en Europe, est le produit d'une civilisation qui s'étendait autrefois sur toute l'Indo-Chine.

Ces intéressants spécimens ont été rapportés par M. le lieutenant de vaisseau Delaporte, chef d'une mission d'exploration au Tong-King, dont faisaient partie MM. Bouillet, hydrographe de la marine; Raute ingénieur civil; docteur Harmant, médecin de la marine; docteur Julien, naturaliste; Farault, conducteur des ponts et chaussées, et Filot, capitaine d'infanterie de marine.

Nous trouvons dans la *Tribune médicale*, les qualités et les inconvénients du tabac. Avis aux fumeurs :

Le tabac donne à l'homme des joies nouvelles et exquis, il favorise le mouvement péristaltique de l'intestin. Il engendre de nouvelles industries et enrichit beaucoup de peuples. Sous certaines formes, il ravive d'une manière fugace la pensée. Il est la poésie la moins coûteuse du pauvre. Il rend moins urgent le besoin de nourriture. Il calme l'hérésie convulsif de presque tous les hommes civilisés. Il calme les douleurs physiques et morales.

Voici la contre partie :
En diminuant la sensibilité générale, il diminue aussi la source des joies plus salubres. Il donne à la génération une irritabilité narcotique contraire aux progrès et à la moralité. Il vicie l'air, même pour ceux qui ne fument pas. Il éloigne l'homme de la femme. Dans des cas spéciaux, il peut produire de graves empoisonnements. Il diminue chez un peuple la quantité de travail. Il augmente le budget du pauvre d'une manière notable. Il entraîne facilement à l'oisiveté et à l'ivrognerie. Il peut produire une forme spéciale d'amaurose. Il retarde et trouble beaucoup le développement des jeunes gens. Il peut produire des névroses de toute forme. Il produit des palpitations de cœur. Il irrite les organes respiratoires. Il débilite la volonté et la pensée. Il débilite et trouble les organes digestifs. Il débilite l'organisme. Il débilite les muscles.

On s'amuse beaucoup, dans les cercles, de l'invention par un tailleur de Londres, — qui a adressé une *invitation expérimentale*, à ce sujet dans les clubs, — de l'habit et de la redingote bicolores.

On vous voit un habit bleu au spectacle. Vous allez le même soir dans le monde; on vous voit avec un habit noir, et c'est toujours le même habit que vous avez retourné dans votre voiture. Ce sont deux vêtements qui se servent de doublure l'un à l'autre et vous procurent le supplice d'une garniture intérieure de boutons qui se creusent des boutonnières dans la chair de votre poitrine.

On n'eût pas manqué, il y a quelques trente ans, de recommander benoîtement cette invention nouvelle aux hommes politiques; mais aujourd'hui ce serait une banalité....

Les japonais continueront à pouvoir s'ouvrir le ventre sur l'ordre de l'un de leurs supérieurs. C'est le parlement d'Yokohama qui en a décidé de la sorte.

Le projet d'abolition de ce supplice dénommé *harikiri*, a été repoussé à une grande majorité. Les sujets du Taïcoum tiennent beaucoup, paraît-il, à cette façon de s'en aller dans l'autre monde. Grand bien leur fasse, et que le *harikiri* leur soit léger.

VARIÉTÉS.

Le docteur Bouchut publiait, ces jours derniers, dans le *Journal Officiel*, un très-judicieux article où il démontrait que rien n'est plus dangereux pour le peuple, que la mise à nu dans les livres, dans les journaux et au théâtre, des plaies sociales. L'auteur se sert d'un terme pittoresque pour qualifier les diverses causes de corruption existant; il les appelle *des lances d'Achille*.

Après avoir cité plusieurs faits authentiques qui prouvent que les mauvais exemples sont, dans l'ordre moral, aussi contagieux que certaines maladies dans l'ordre physique, M. Bouchut ajoute et conclut comme il suit :

Une influence contagieuse épidémique se révèle dans la propagation du suicide, il est incontestable que l'attentat de l'homme sur lui-même, présenté au théâtre, dans le roman et dans le journal comme un fait intéressant ou glorieux, n'arrive qu'à en multiplier le nombre. Ce qu'ont amené de suicides les exemples poétisés de Werther, de René, amoureux au désespoir, de Chatterton, auteur méconnu, est considérable. J'ai connu un temps de passion dans lequel la jeunesse vivait beaucoup dans l'idéal de l'amour, de l'intelligence et de la gloire. C'était après 1830. L'ambition des succès entraînait les esprits. A cette époque, la vénalité de l'amour était bien loin de ce qu'elle est aujourd'hui; beaucoup de ceux qui aimaient sans espoir rêvaient la mort; tout ce qu'enflammait la gloire des lettres et des beaux-arts, sans pouvoir y atteindre, voulait périr comme Chatterton. Maintenant le mobile est changé. La poursuite de l'argent, les efforts inutiles employés pour l'obtenir et la misère sont les conseillers du suicide. Le malheureux sans foi, sans talent, rêvant la fortune par la spéculation

et non par le travail, se désespère s'il ne réussit pas, et s'il lit dans un journal le suicide d'un de ses pareils en infortune, la pensée de la délivrance se présente à lui.

Pour peu qu'il soit facilement impressionnable et d'un esprit faible ou sceptique, il se sent attiré vers la mort et victime de l'exemple ou de la publicité, il se tue.

On ne peut se le dissimuler, le spectacle des plaies morales de l'humanité est malsain pour les âmes écorchées par le luxe et le bien être ou par de basses convoitises. Il faut avoir l'esprit bien trempé et très-solide pour vivre continuellement avec des fous sans se laisser atteindre par la déraison qui est aussi contagieuse que certaines pestilences. Le livre, le journal, la société des esprits faux et malades ou des nerveux, créent des milieux artificiels ou s'altère la pensée des populations absolument comme s'altère la pensée d'un gardien d'aliénés dans l'atmosphère d'un asile de fous.

Reste à savoir si les peuples supportent mieux que les individus l'exemple et la publicité des maladies nerveuses physiques et morales, telles que les convulsions, la folie et le crime. Ce qu'on sait des épidémies convulsives, choréiques, suicides, et homicides, atteste qu'on ne peut sans danger, par les légendes et par les discours, par la presse et le théâtre, divulguer et répandre l'idée ou le principe des maladies nerveuses et morales. L'expérience en est faite, et ce qui s'est passé sous ce rapport est d'une évidence telle qu'on n'en discute plus la signification. La forme de la contagion nerveuse et morale varie selon les temps et selon les lieux, selon les croyances populaires, mystiques, religieuses et littéraires, selon les idées politiques et philosophiques, selon l'état de civilisation ou d'instruction des peuples ou des individus, mais le fait reste indéniable.

Autour de nous éclatent à chaque instant, et dans tous les genres, la preuve des graves inconvénients de la publicité dans la multiplication des névroses et du crime, qui, pour beaucoup d'aliénistes, n'est souvent aussi qu'une névrose.

Est-ce à dire qu'il faille, en conséquence, détruire toute publicité de l'ordre moral et pathologique? Assurément non, car ce serait faire la nuit dans l'intelligence humaine. Toutefois, si le tempérament de certains peuples et de certains individus s'accorde avec la publicité la plus illimitée, il en est d'autres qui ne s'en accommodent en aucune façon. — Comme les enfants auxquels on a fait peur d'un danger imaginaire, et qui tombent malades, ces peuples ou ces individus souffrent plus ou moins du trouble que subit leur pensée. Les terreurs enfantines ressemblent fort à certaines terreurs populaires, et ce qu'il y a de curieux, leur origine est la même. Le récit ou la lecture d'une histoire terrible suffit à les engendrer. Essayer d'aguerrir l'esprit des enfants par l'assuétude et le mépris des chimères et du danger, fortifier l'âme du peuple par la vue de tous les maux de l'humanité, par le récit de toutes les folies et de tous les crimes me paraît un véritable préjugé.

L'inexpérience peut seule croire à cette utopie, et je doute que les partisans de la liberté absolue de tout faire voir, lire et entendre à tout le monde indistinctement osent appliquer ce principe à la famille.

En théorie, ce doit être séduisant, mais il n'en est pas de même dans la réalité. Les maladies nerveuses et morales, la folie et les crimes devraient être comme les plaies et les difformités de l'homme réservées pour les musées secrets, pour l'amphithéâtre ou pour les salles d'hôpital, là où il ne doit entrer que des médecins.

C'est là que la publicité est un bienfait, ailleurs elle est toujours un mal et je doute qu'elle soit jamais un remède. C'est une fausse lance d'Achille.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 27 Avril au 3 Mai 1874.

GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, français, c. Barral, s.l.
NICE. cutter, *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, caroubes.
FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, charbon et bois à brûler.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Gabriel, sable.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, id.
ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.

Départs du 27 Avril au 3 Mai 1874.

GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, français, c. Grisolet, s.l.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, id. c. Ciais, id.
COLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.
VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Barral, id.

MENTON. cutter, *Vierge des Anges*, français. c. Cosso, caroubes.
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, sur lest.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, id.

Chemin de Fer Paris-Lyon-Méditerranée.

DE MONTE CARLO A NICE

STATIONS	DÉPARTS					
	matin	matin	soir	soir	soir	soir
Monte Carlo.	7 48	11 20	1 58	4 10	7 54	11 06
Monaco . . .	8 »	11 27	1 04	4 19	8 02	11 14
Nice	8 42	12 15	1 44	5 02	8 45	11 51

DE NICE A MONACO

	DÉPARTS					
	matin	soir	soir	soir	soir	soir
Nice	8 16	12 44	2 45	4 37	6 50	9 15
Monaco . . .	9 03	1 33	3 22	5 25	7 26	9 57

Fabrique de Boissons Gazeuses

A. STREICHER, rue des Briques, MONACO

Usine à Vapeur.

PRIX :

Grand siphon 20° Limonade gazeuse 25°
 Demi siphon 15° Soda water anglais 40°
 Punch mousseux » 55 c.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT

DE LA VILLA DES ORANGERS

TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera

à la Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON

Rue du Milieu, Monaco.

TABLE D'HOTE — PENSION.

TAVERNE ALSACIENNE

tenue par JAMBOIS, à la Condamine.

GLACES ET SORBETS

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille. — Rue Jacob, 56, Paris,

1^{re} édit. : 3 m. 3 fr. 50; 6 m. 7 fr. » ; 12 m. 14 fr.
 4^e — 3 — 7 fr. » ; 6 — 13 fr. 50; 12 — 25 fr.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée*.

Traité pratique des maladies des chiens. — La pêche aux lamproies à Quimperlé. — Nourriture des faisans (le hanneton). — Scène de la curée dans la *Jeunesse de Louis XIV*. — Poules et moineaux. — Souvenir piscatorial de 1870 — Concours hippique de la Société française au Palais de l'Industrie. — Acclimatation et zoologie. — Courses au Bois de Boulogne. Tir aux pigeons. — Volaille et gibier. — Echos.

Location & vente de Pianos

S'adresser à l'hôtel de la Condamine à la Condamine.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,

En face l'hôtel de la Condamine. — Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

GRAND DÉPOT

de

VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX

Eaux sulfureuses bromo-iodurées, température 36° 5 cent^{es}

Ouverture le 1^{er} Mai.

On se rend à Gréoulx par la ligne du chemin de fer de Marseille aux Alpes, en passant par Rognac, Aix, Pertuis et Mirabeau.

Un service spécial d'omnibus, partant de cette dernière station, conduit directement à l'établissement de Gréoulx.

Les voyageurs venant de l'Ouest et du Nord de la France, doivent gagner la station de Mirabeau en prenant l'embranchement du chemin de fer des Alpes à Avignon. — On peut également se rendre à Gréoulx par le service des Messageries Poulain (courrier de Digne) qui part tous les soirs de Marseille, sur le cours. Pour tous les renseignements, s'adresser au Directeur, à Gréoulx (Basses-Alpes).

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.